Le groupe AFD à la COP28 : de nouvelles avancées pour le climat et la nature

AFD Biodiversité Climat publié le 14 Décembre 2023
https://www.afd.fr/fr/actualites/bilan-cop28-groupe-AFD

La 28e Conférence des parties sur le climat (COP28) de Dubaï s'est conclue par un accord sur « une transition hors des énergies fossiles ». Suspension de dette en cas de catastrophe climatique, protection de la Méditerranée : le groupe AFD y a annoncé de nouveaux projets et partenariats.

- **Catastrophes climatiques : suspension de dette et réduction du risque**

Comme Emmanuel Macron s'y était engagé lors du sommet pour un Nouveau pacte financier mondial en juin, l'AFD va mettre en place pour la première fois dans ses prêts des **clauses permettant aux pays particulièrement vulnérables de suspendre le remboursement de leur dette en cas de catastrophes climatiques**.

Une phase pilote débutera en 2024 avec 26 pays et se concentrera sur deux événements déclencheurs : les tempêtes et les tremblements de terre. Une deuxième phase est déjà prévue, dans laquelle la liste des pays et celle des événements déclencheurs seront étendues.

Par ailleurs, la KfW et l'AFD ont dévoilé à l'occasion de la COP28 une **note de positionnement sur leurs activités en lien avec le sujet des pertes et préjudices**. Le développement d'outils innovants et le renforcement des financements en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophes sont les priorités identifiées, avec notamment de nouveaux engagements en Inde, au Pérou et en Turquie.

- **Adaptation au changement climatique : langage commun et soutien au Bangladesh**

Les membres de l'International Development Finance Club (IDFC) ainsi que des banques multilatérales de développement telles que la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale ont adopté des **principes communs pour définir les activités d'adaptation** au changement climatique et orienter les financements vers ceux qui en ont le plus besoin.

Une **Plateforme sur le climat et le développement au Bangladesh** a également été lancée pour mettre en œuvre des projets climatiques associés à une stratégie de financement dans ce pays particulièrement vulnérable. Il s'agit notamment d'intégrer les risques climatiques dans la planification fiscale, d'améliorer la prise en compte des défis climatiques dans la gestion des investissements publics, de renforcer la gestion des risques liés au climat des institutions financières, d'accroître et d'institutionnaliser le suivi et la notification des dépenses liées au climat, ainsi que d'accentuer la réduction et la gestion des risques de catastrophes.

La Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et l'Agence française de développement figurent parmi les partenaires de cette initiative. La France soutiendra le Bangladesh à hauteur d'un milliard de dollars d'ici 2027 et l'AFD octroie dans ce cadre un premier prêt de 300 millions d'euros. Depuis 2015, plus de 75 % des financements de ses projets au Bangladesh (plus d'un milliard de dollars) ont été alloués à la lutte contre le changement climatique.

- **Finance durable : transparence et Finance en commun**

Rémy Rioux, en tant que président de la coalition Finance en commun, et Jin Liqun, président du conseil d'administration de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB), ont annoncé que

l'AIIB accueillera en 2024 en Chine la **cinquième édition du sommet Finance en commun** (FiCS). Ce sera la première fois que ce sommet se tiendra en Asie.

Un consortium d'institutions européennes de financement du développement (EDFIs), dirigé par Proparco et comprenant Norfund, DEG, FMO et EFP, a par ailleurs officialisé à la COP28 un **crédit à impact de 200 millions de dollars** (185 millions d'euros) pour soutenir la stratégie du groupe Ecobank – qui supervise 33 filiales bancaires en Afrique – en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique.

ETI, la société mère du groupe, s'est engagée à publier un rapport de transparence sur le climat pour communiquer sur ses prêts verts, son exposition aux secteurs à forte intensité carbone et aux risques climatiques physiques. Elle produira aussi une stratégie climatique comprenant des objectifs de financement durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (opérationnelles et financées), des stratégies de décarbonation des secteurs les plus émetteurs et une politique d'exclusion couvrant les mines de charbon thermique et les centrales électriques alimentées au charbon.

En savoir plus : COP28 : Ecobank Transnational Incorporated signe son premier crédit à impact pour un montant de 200 M$ avec un consortium d'EDFI dirigé par Proparco

- **Protection des écosystèmes : solutions fondées sur la nature et Méditerranée**

En matière de financement de solutions fondées sur la nature et de projets de conservation de la biodiversité, la Banque asiatique de développement a lancé à Dubaï le **Nature Solutions Finance Hub en Asie et dans le Pacifique**.

L'AFD y apporte une subvention d'un million d'euros pour de l'assistance technique et le cofinancement de projets. L'objectif de cette plateforme est d'atteindre un milliard de dollars (926 millions d'euros) de financements entre 2024 et 2030.

Un autre partenariat a été annoncé à la COP28 pour restaurer et protéger la Méditerranée : le **Blue Mediterranean Partnership** (BMP). L'AFD est l'un des trois premiers contributeurs à son fonds de mise en œuvre, le BMP Fund, hébergé par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd), avec une contribution de 2 millions d'euros (lire le communiqué en anglais).

Ce fonds sera opérationnel en 2024. Le BMP cherchera à cibler des investissements concrets sur les secteurs stratégiques de l'économie bleue durable – protection de la biodiversité, pêche et aquaculture, réduction des pollutions plastiques, tourisme durable – dans les pays non-membres de l'Union européenne du bassin méditerranéen, comme le Maroc, l'Égypte et la Jordanie.

De passage à Dubaï, la secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Chrysoula Zacharopoulou, a signé le **premier « country package » pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée**, pour lequel Expertise France a activement participé à la définition technique.

En étroite collaboration avec l'Union européenne dans le cadre de son format Team Europe et avec le soutien de la communauté internationale (WCS, UICN, FAO, Bezos Earth Fund), ce partenariat économique et financier, axé sur la préservation de la forêt, de la nature et du climat, permettra d'accompagner la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans la conservation de son héritage naturel.

Lire aussi : Papouasie-Nouvelle-Guinée : Expertise France s'engage pour la préservation des forêts et de la biodiversité

Expertise France a signé à l'occasion de la COP28 la **charte de l'Observatoire spatial pour le climat** (Space for Climate Observatory, SCO), à laquelle l'AFD participe également. Le SCO est une initiative

internationale née en 2019 qui vise à exploiter au mieux le potentiel des données satellitaires et des innovations numériques pour agir pour le climat.

Regroupant un ensemble d'entités publiques et privées impliquées dans le secteur de l'observation de la Terre depuis l'espace, celui-ci coordonne les efforts pour faire émerger des outils opérationnels s'adressant aux décideurs politiques et au grand public et permettant le suivi, l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique à l'échelle locale.

L'AFD et Expertise France s'engagent ainsi, en partenariat avec le Centre national d'études spatiales (Cnes), à accompagner ses bénéficiaires à tirer parti de ces innovations pour assurer un développement économique durable et renforcer leur résilience face aux effets du réchauffement planétaire.

Lire aussi : COP28 : Les données satellites, au cœur des enjeux de coopération climatique

À Dubaï, le groupe AFD a également officialisé son appui au Rwanda afin d'amplifier les flux de financements dédiés à l'action climatique. Cet appui se compose d'un prêt budgétaire de 50 millions d'euros et d'une subvention de 3 millions d'euros permettant de financer une assistance technique mise en œuvre par Expertise France.

Il s'agit à la fois d'encourager des finances publiques sensibles au climat, permettant de prendre des décisions plus éclairées en matière d'investissement, de dépenses et de marchés publics, et d'inciter les acteurs du système financier à prendre en compte les risques climatiques dans leurs décisions en matière de réglementation, de supervision et d'investissement (lire le communiqué de presse en anglais).